

Kigali , le 5 avril 1956
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 2033/F.I.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

RUHENGURI

S/chef Makuza Cl.

12/4/56 / A.I.C. 20.
1432 / F. 532.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre lettre n° 1021/A.I.6.C2 du 31/3/56, j'ai l'honneur de vous signaler que j'ai nommé le s/chef MAKUZA par ma lettre n° 970/F.I. du 23/2/55; toutefois ce dernier n'a été mis en disponibilité qu'à dater du 10/6/55 par lettre n° 12/09043/3362/D du 14/12/55 de Monsieur le Secrétaire Provincial à Usumbura.

La démission de MAKUZA a été acceptée par décision n° 15/10/RE du 13/2/1956 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi.

En conséquence je vous prie d'établir le rapport de stage de l'intéressé dans la seconde moitié de juin 1956.-

Ruhengeri



4973

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT.-

DESSAINT